

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Jules-Bernard BERTRAND

Flâneries à travers le Vieux Saint-
Maurice

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1939, tome 38, p. 289-297

© Abbaye de Saint-Maurice 2011

Flâneries

à travers le Vieux St-Maurice

Parler de St-Maurice à des habitants de St-Maurice * peut sembler de prime abord paradoxal et prétentieux. Et pourtant n'éprouvons-nous pas tous un plaisir, une jouissance nuancée d'émotion, à revoir, à contempler des paysages aimés, à remuer des souvenirs même archiconnus pour peu que nous y soyons intéressés. Nos cœurs n'ont-ils pas vibré, il y a deux ans, au spectacle de *Terres Romanes*, où M. le Chanoine Poncet illustrait la faute, la pénitence, le martyr du patron de notre paroisse ?

Or, notre histoire locale abonde en tableaux ou en épisodes aussi palpitants, qui mettraient un peintre de fresques ou un compositeur de festival dans l'embarras du choix.

Car, — et ces lignes empruntées à Gonzague de Reynold, lui conviennent mieux qu'à Sierre par qui elles furent inspirées, — *« il y a chez nous autre chose que des campagnes bien cultivées, des montagnes pittoresques, des bourgades romantiques. Il y a des étendues stériles, des paysages tristes, des villes mortes. Et c'est là peut-être où l'on découvre le plus de civilisation, d'antiquité, de noblesse, d'héroïsme.*

* Nous sommes heureux de pouvoir publier l'intéressante conférence que M. J.-B. Bertrand, préfet-suppléant de St-Maurice, a donnée au Hall de Gymnastique à l'occasion de la manifestation patriotique du 17 décembre 1939.

C'est là que l'esprit trouve le plus de calme pour méditer, de silence pour se recueillir. C'est là enfin que l'âme descend dans l'âme des morts et de la terre. »

Oui, notre ville est l'une de ces cités héroïques, avec son cachet, son particularisme, son génie bien à elle. S'il reste en Suisse et en Valais un endroit

Que la nature a fiancé
A la légende du passé

c'est bien celui-là qui, en plein XIX^e siècle, a conservé le caractère et l'aspect d'un survivant du haut moyen-âge.

Clef des Alpes, gardienne du passage entre l'Italie et la Germanie ou la Gaule, protégée plus par sa paroi de rochers et par son fleuve que par ses remparts et ses fossés, elle servait primitivement de vigie et de refuge. Dès le IV^e siècle, l'événement qui lui donna son nom et son renom et qui exerça sur sa destinée une influence primordiale, en fit un foyer de piété et d'intellectualité. Désormais, sa vie pivotera sur ce triple rôle : militaire, religieux, éducatif.

Ses origines se nimbent, s'imprègnent de merveilleux. On a de la peine à y discerner le fictif du réel ; loin de s'opposer, le sacré et le profane se pénètrent, se confondent. Il n'y a guère que là ou en Palestine que le ciel se rapproche autant de la terre.

Dans cette atmosphère spéciale, le moindre événement prend des proportions épiques. Les saints et les confesseurs de la foi y poussent si dru que les savants en sont encore à disserter sur leur identité, leur nombre, leur existence même ; rassurez-vous, ces nouveaux Maximien ont beau les décimer, il en reste assez pour exciter la jalousie des concurrents. Quant aux miracles, ils fourmillent ; on accourt de près et de loin vers les chapelles de Vérolliez, du Trésor, du Scex, vers la crypte de Saint-Sigismond à cause des guérisons qu'on y obtient pour les maux du corps et de l'âme. L'épée, la lance, le casque, l'anneau du glorieux primicier thébéen assurent à leurs détenteurs la victoire sur leurs ennemis. Les poissons même du vivier du monastère coopèrent à leur manière à ces prodiges, en se sacrifiant pour annoncer la mort d'un religieux. Tandis qu'ailleurs ils ont cessé depuis longtemps, ces prodiges continuent ici jusqu'au milieu du XVII^e siècle. Les hommes ayant alors démérité, la Providence ferma ou du moins

modéra l'écluse du torrent de grâces et de faveurs extraordinaires dont elle arrosait cette terre, objet de sa prédilection.

Je n'exagère pas, je n'invente rien. Ce parfum de florilège transpire aussi bien à travers les plus anciennes chroniques monacales qu'à travers les commentaires sur saint Sigismond écrits en 1666 par le capucin Berodi, notre combourgeois, et les récents *Chants du Pays du Rhône*, de C. F. Ramuz. Aussi bien convenait-il de relever cette part, cette prépondérance de l'élément surnaturel et mystique, pour comprendre pourquoi ce sol est hérissé de clochers et pourquoi les maisons et institutions religieuses y trouvent un climat assorti et s'y développent de plus en plus.

Ni le temps dont je dispose, ni votre patience ne me permettent de m'étendre en considérations historiques qui exigeraient un volume. Mais avant de projeter sur l'écran quelques images du Vieux St-Maurice, il est nécessaire d'exposer, oh ! très sommairement, l'état des lieux correspondants aux événements essentiels qu'ils encadrèrent.

Alors qu'elle n'était encore que la bourgade principale des Nantuates, le défilé d'Acaunum possédait des ouvrages de défense, que Sergius Galba, le lieutenant de Jules-César, dut emporter avant de soumettre la Vallée Pennine. Promue capitale de celle-ci, ses fortifications se perfectionnent. C'est ici que les Quatre Tribus gravent sur la pierre leur loyalisme aux empereurs et leur reconnaissance aux dieux ; dans son enceinte se dressent des temples aux mânes et à la déesse Hygie ; les patriciens morts en Gaule ou en Helvétie occidentale y choisissent leur sépulture.

Ces matériaux de la nécropole païenne serviront bientôt à la construction des premiers sanctuaires chrétiens. La devise inscrite au linteau de l'hôtel de ville, rappelle en effet qu'elle est « chrétienne dès l'an 58 » et la légende prétend qu'elle fut évangélisée par saint Pierre en personne. Quoi qu'il en soit, les chapelles de Saint-Laurent et de Saint-Jean, aujourd'hui désaffectées, figurent parmi les plus anciens monuments religieux de la Suisse : elles sont certainement antérieures au martyre des Thébéens à Vérollez, survenu en l'an 286 ou 302. Pour recueillir leurs ossements,

l'évêque d'Octodure Théodore bâtit au Martolet, vers 360 déjà, une première basilique. Puis en 515, Sigismond de Bourgogne fonda le monastère actuel qu'il dota royalement. La *Laus perennis* le place d'emblée au premier rang de ses congénères d'Occident.

Hélas ! ces richesses tentent la cupidité des Lombards au VI^e siècle, des Sarrasins et des Hongrois au IX^e, mais il trouve des protecteurs couronnés, — tels le roi Gontran et l'empereur Charlemagne, — pour le relever de ses ruines, et des papes, — tel Eugène III qui, assisté de 14 cardinaux, consacre la basilique reconstruite en 1148, — pour la combler de privilèges. Après la chute des Carolingiens, elle devient la Reims des rois de la Bourgogne transjuranne ; Rodolphe I^{er} et II s'y font en effet couronner et ensevelir.

Le troisième du nom rétrocede à l'Abbé Burcard, son frère, la moitié supérieure du bourg qui comprenait déjà, en 1031 où l'acte fut parafé, la grand'rue, la rue du Parvis et la rue abbatiale. Nous retrouverons la même configuration dans un document de 1324 désignant trois quartiers : le *vicus rectus*, le *vicus inferior*, soit ceux à droite et à gauche de la grand'rue, et celui de St-Sigismond, — et encore dans la *Topographie* si fidèle du Bâlois Mérian (1642).

Jusqu'alors les relations entre le monastère et le bourg étaient des plus étroites, l'Abbé exerçant sur toute la région le pouvoir temporel et spirituel. Mais en 1032, Conrad le Salique, devenu roi de Bourgogne, remet le Chablais et le Valais à Humbert aux Blanches-Mains, fondateur de la Maison de Savoie encore régnante. Parallèles d'abord, leurs destinées et leurs intérêts divergeront bientôt sensiblement et le second se développera aux dépens du premier dès qu'il aura été gratifié de Lettres de franchises. Le diplôme original détruit dans un incendie (c'est inouï ce qu'on en compte dans cette ville *venteuse*) fut renouvelé et confirmé par Amédée V en 1317 et plusieurs fois par la suite. Il garantissait à la nouvelle bourgeoisie, — la plus ancienne du canton après Sion, — une certaine autonomie et lui octroyait entre autres droits ceux de souste (dépôt de marchandises en transit), de four, de pêche, de vanel, de sept foires annuelles et d'un marché hebdomadaire, et pour les particuliers, ceux de porter des

armes et de circuler la nuit sans chandelle, de véhiculer les marchandises de Villeneuve à Martigny, de vendre le vin à la taverne, etc., toutes prérogatives qui leur inculqueront un sentiment de vanité et de supériorité, dont il reste quelques traces : « *On est bourgeois, nous* », tel était l'argument massue, avec lequel on assommait récemment encore en cinq-sec, les intrus confédérés ou étrangers...

St-Maurice était le siège de la châteltenie de ce nom qui embrassait le territoire du district actuel, plus Lavey et Morcles, mais moins Massongex, vidomnat de l'évêque de Sion, et les Basseys et Hausseys de Vérossaz et la vallée de Salvan, seigneuries de l'Abbé ; quant à la paroisse, son rayon se confondait avec celui de la châteltenie, en y ajoutant Vérossaz. Pour comble d'honneur, St-Maurice est promue capitale du comté du Petit-Chablais, qui s'étendait de la Croix d'Ottans (le Trient) à la Dranse de Thonon et à la Veveyse. Aussi bien cette période correspond-elle à son apogée d'importance et de prospérité.

Alléchés par tant d'avantages, les habitants ambitionnaient de devenir bourgeois, et les plus huppés de ceux-ci, enrichis dans les fonctions publiques ou le commerce, aspiraient à monter d'un degré l'échelle sociale : *prude, discret, égrège, noble*, étaient des épithètes enviées. C'est ainsi que St-Maurice devint le siège d'une nombreuse noblesse autochtone ou de résidence, dont certaines demeures subsistent, par exemple la maison de Rovéréaz (plus tard de Bons, puis Mottiez), et d'Arbignon (dite aujourd'hui du « boiteux Barman »), et dont les derniers représentants ont disparu avec la famille de Quartéry.

L'hospice Saint-Jacques, cédé à l'abbaye par les comtes de Savoie, leur est encore antérieur (IX^e siècle).

Le Régime savoyard fut donc bienfaisant et doux. On aimerait pouvoir en dire autant de celui haut-valaisan qui lui succéda brusquement et brutalement en 1475, s'il ne justifiait trop de réserves : nous devions être des frères et nous fûmes des sujets ! Ceux qui, sous le prétexte de reconstituer le « Patrimoine de saint Théodule », brûlèrent au cours de leur invasion les chapelles du Scex et de Saint-Michel, et la Tour Ronde et la maison du garde du château, rebâtirent par contre ce dernier de fond en comble pour en faire la résidence de leurs gouverneurs, ainsi que le pont qui avait été partiellement démoli pendant les guerres de Bourgogne.

A tant de calamités qui jalonnent le XVII^e siècle : épidémies de peste, débordements du torrent de la Marre et du Rhône, à la suite de l'un desquels les capucins abandonnèrent le couvent de Saint-Laurent pour se fixer en ville (1636), chutes de rochers fatales surtout à l'abbaye qui dut déplacer son église du Martolet dans sa position actuelle (1627), s'ajouta le désastreux incendie de 1693 qui anéantit la ville entière, à l'exception de sa partie méridionale (hôpital, maison Rovéréaz, église paroissiale et cure). Son courage, sa confiance et aussi la générosité de quelques magistrats la tirèrent de cette épreuve beaucoup plus que les secours extérieurs. L'abbaye et le couvent des capucins, le château, les maisons de Quartéry, de Bons, de Preux, de Macognin de la Pierre, d'Odet, etc., resurgirent de leurs cendres « plus beaux qu'avant » à l'instar du chalet de l'abbé Bovet.

Ce zèle de rénovation s'étendit à l'hôtel de ville (rebâti en 1727), à l'église de la paroisse (reconstruite de 1712 à 1717) et à la Place du Parvis, heureusement agrandie par la démolition des masures qui l'encombraient. L'édilité s'appliqua à l'embellir en 1776 par l'installation de bancs et de piliers de pierre et par la plantation d'une double rangée d'ormeaux, le tout rasé il y a quelque vingt ans...

1790 : ébloui par la Révolution française, le Bas-Valais compte sur l'aide étrangère pour se libérer d'un joug de plus en plus onéreux. Sous l'impression toute fraîche de l'émeute de Monthey où le Gros-Bellet joua le rôle de vedette, une poignée d'individus, la plupart immigrés, s'associent aux paysans de Vérossaz, de Daviaz, de Massongex, d'Evionnaz, pour manifester contre les « Messieurs » vidonnes, châtelains abbaticiens, officiers gouvernaux, et même contre le seigneur-abbé (28 septembre). Ils brisent les nobles girouettes ajourées, mutilent le buste du chevalier de Quartéry dans la chapelle des capucins et les écussons des VII dixains, des gouverneurs et de l'abbé qui décoraient les édifices officiels, et lâchent quelques bordées de mousquet et de menaces contre les « ci-devant ». Mais ayant cru renouveler leur exploit le 7 octobre suivant, ils se heurtèrent à la résistance des intéressés. Ils firent alors amende

honorable et la réconciliation se scella dans les caves hospitalières de l'abbaye.

Ce n'était qu'un prélude aux événements de 1798 qui marquent l'abolition définitive de l'Ancien Régime et l'émancipation du Bas-Valais. St-Maurice a fini de voir les perruques à catogan, les culottes de soie et les robes à traîne, le pilori sur la place et les potences de l'Île d'Épine. L'heure de la démocratie et de la revanche du *peuple* a sonné à l'horloge de sa destinée !

De pair avec l'évolution politique et sociale marche la métamorphose physique de la cité, du moins dans ses détails, car elle restera fidèle à son aspect général longtemps encore.

En 1810, la commune rachète de l'abbaye l'emplacement de l'ancienne église Sainte-Marie, le décore d'arbres et d'une fontaine et en fait une placette publique.

En 1812, pendant l'annexion à la France, la ruelle des Terreaux, longeant les remparts tombés en ruines dès 1760, est élargie, plantée d'arbres et transformée en promenade publique.

En 1814, les Autrichiens qui viennent de chasser les Français du Valais, fortifient les abords du château et la colline de l'Arziller avec la main-d'œuvre forcée des indigènes.

En 1815 et 16, le corps de garde et les deux ponts-levis du château sont démolis, et la route, jusqu'alors ondulée, est aplanie entre le pont et la ville.

En 1821 est bâti le théâtre, sur l'emplacement de l'ancienne souste.

En 1830, le futur général Dufour, alors colonel du génie, fait édifier la tour ronde qui domine le château et compléter les fortifications de l'Arziller.

Le 30 novembre 1847, après la défaite du Sonderbund, le gouvernement vaudois exproprie et démolit en un jour la romantique chapelle de Saint-Théodule sur le pont du Rhône.

En 1848, s'élève le bâtiment de la gendarmerie.

En 1855, le Conseil fait paver la grand'rue et couvrir le torrent du Châble qui la sillonnait à ciel ouvert.

En 1858, la ruelle bordée de granges, de remises et d'étables, qui tendait delà route cantonale à l'église paroissiale,

est transformée en avenue de la gare et plantée de marronniers.

A la même époque est construit le viaduc à trois arches qui relie le « fond de la ville » à l'ancienne route (laquelle passait jusqu'alors par le « faubourg ») et rectifie ainsi la route cantonale. Jusqu'alors l'hôtel de « Guillaume Tell », et les maisons Amacker, Fournier, Cadoni, surplombaient la « Fontaine-vive » et les jardins du Glarier. De là date encore la démolition, au sommet de la place, de la haute muraille qui masquait l'église de l'abbaye, et de la porte cochère.

En 1859 sont inaugurées la ligne de chemin de fer de Bouveret à Martigny, dite « ligne d'Italie », et la station locale, d'abord simple hangar, avant d'être reconstruite dans le style chalet, et d'être doublée d'annexes : château d'eau, ateliers, buffet, etc., tous disparus ou remplacés par la suite.

L'ouverture de la voie ferrée et la construction de la gare contribuèrent pour une large part au développement et à la transformation de la partie méridionale de la ville, celle qui s'est modernisée tandis que l'intérieur et le fond garderont longtemps encore leur physionomie d'antan. On voit peu à peu sortir de terre les hôtels du « Simplon » et de la « Dent du Midi », puis un groupe d'immeubles (Coutaz, Pellissier, Dionisotti, etc.) dans les anciens prés et jardins de Stockalper à gauche et à droite de l'avenue. Ensuite, l'abbaye consent à exproprier des parcelles de terrain entre l'hôpital et la voie ferrée, en Pré, en Saint-Laurent ; un nouveau quartier, quelque peu désordonné, se crée ainsi, entre les anciens remparts et le Mauvoisin.

En 1861, s'ouvre l'Orphelinat de Vérolliez, dû à l'initiative du chanoine Gard, et en 1901 la clinique St-Amé, qui doit sa fondation au chanoine Bourban, un digne émule de son aîné en science et en philanthropie.

L'année 1892 voit la transformation de l'ancienne maison de Rivaz au Carroz en maison d'école, et l'année suivante la construction du collège de l'abbaye, dont l'agrandissement en 1913-15 entraîna la disparition de certaines dépendances rurales de l'abbaye, entre autres de la laiterie.

La restauration intérieure de l'église paroissiale en 1895, le rajeunissement des Places du Parvis et du Faubourg, entrepris peut-être avec d'excellentes intentions, n'en sont

pas moins de nature à soulever, chez ceux qui tenaient au caractère de leur ville natale, plus de regrets que d'applaudissements. Signalons non sans mélancolie la disparition presque totale des vignobles de l'Arziller, du Châble, de Vérolliez et du Bois-Noir, dont les crûs passaient au XVII^e siècle pour les meilleurs du pays.

Autre phénomène : l'extinction par mort ou émigration de la majeure partie de l'aristocratie locale eut comme conséquence fatale la transmission en d'autres mains, bourgeoises, ou plus souvent religieuses, de plusieurs demeures patriciennes, et leur transfiguration (j'hésitais à employer un autre mot péjoratif) en immenses bâtisses dont la blancheur contraste sur le fond gris du rocher et de la vieille ville. Leurs nouveaux maîtres : Sœurs du Sacré-Cœur et leur voisines d'en face, Dames de Saint-Augustin, les Pères Capucins et les Pères Blancs ont sans doute l'excuse de cette concession aux goûts et aux exigences modernes dans l'essor pris par leurs établissements. Ne vous disais-je pas au début de cette causerie qu'ici le spirituel primait le temporel et que tout y prenait des proportions *surnaturelles*?

Et nous voici arrivés au terme de notre exploration dans le passé de St-Maurice, passé qui ne manque pas d'une certaine grandeur si l'on tient compte de l'exiguïté du territoire et de la modicité des ressources.

Il y a quelques années, en 1933 sauf erreur, M. le chanoine Dupont-Lachenal, président de la Société d'histoire du Valais romand, reproduisait une préface de messe du VIII^e siècle, d'après un sacramentaire conservé au Vatican. On y lit ces mots pleins de réconfort en ces heures graves et angoissantes pour notre civilisation latine et chrétienne:

« Oui, cette terre sacrée d'Agaune est devenue par la prière des Martyrs une sauvegarde pour le présent et un gage pour l'avenir. »

Acceptons-en l'augure.

J.-B. BERTRAND